



DOSSIER DE PRESSE

SEPTEMBRE 2018

Le guide de l'électricité verte

Greenpeace France dévoile
son classement des fournisseurs
d'électricité

GREENPEACE

Sommaire

1. La multiplication des fournisseurs d'électricité... verts et moins verts !
2. Pourquoi ce classement ?
3. Qui sont les fournisseurs d'électricité vraiment verts ?
4. La méthodologie employée par Greenpeace France
5. Les résultats détaillés du classement

Contact presse :

Méryl Sotty
meryl.sotty@greenpeace.org
06 73 89 48 90

1. La multiplication des fournisseurs d'électricité...verts et moins verts !

En France, le marché de l'électricité pour les particuliers s'est ouvert à la concurrence en 2007, mettant fin au monopole d'EDF qui était jusqu'alors le seul et unique fournisseur d'électricité auquel les consommateurs et consommatrices avaient accès.

En 2018, on compte désormais 29 fournisseurs sur le marché de l'électricité, avec leurs lots d'offres, dont beaucoup sont présentées comme des « offres vertes » pour approcher de nouveaux clients potentiels, soucieux de leur empreinte écologique.

Mais qu'est-ce qu'une offre verte ? Quels critères peuvent aider les consommateurs à s'assurer que l'électricité qu'ils achètent est vraiment verte ?

Quelles entreprises fournissent à leurs clients et clientes une électricité verte et quelles entreprises ne se contentent que d'en faire la promotion marketing ?



Une électricité verte est une électricité qui est produite par des technologies renouvelables. Pourtant, aujourd'hui, la réglementation n'oblige pas les fournisseurs d'électricité à acheter de l'électricité renouvelable mais simplement le certificat (appelé « garantie d'origine ») qui atteste qu'une quantité équivalente d'électricité renouvelable a bien été injectée sur le réseau d'électricité, en France ou ailleurs en Europe.

Cela signifie qu'**un fournisseur d'offres vertes peut se contenter d'acheter de l'électricité produite dans une centrale à charbon ou nucléaire, du moment qu'il achète aussi un certificat « vert ».** Dans ce cas, l'argent payé par les consommateurs et consommatrices va principalement au producteur d'électricité nucléaire ou fossile, plutôt qu'au producteur d'électricité renouvelable.

2. Pourquoi ce classement ?

De plus en plus de consommateurs et consommatrices sont soucieux de l'environnement et veulent de l'électricité verte. Mais actuellement, il est impossible de décrypter ce qu'il y a vraiment derrière les offres vertes proposées sur le marché.

Avec ce classement, Greenpeace France souhaite **mieux guider les consommateurs et consommatrices dans leur choix de fournisseur d'électricité afin de leur permettre de réduire leur empreinte écologique.**

En France, il est en effet possible de changer de fournisseur d'électricité et en même temps d'agir pour l'environnement, en choisissant un fournisseur vraiment vert. Les factures d'électricité payées chaque mois permettent ainsi de financer des énergies renouvelables et non plus de remettre des sous dans la machine des énergies fortement émettrices de gaz à effets de serre et/ou génératrices de déchets radioactifs, qui sont un véritable fléau pour notre environnement.

***« Tous les fournisseurs d'électricité ne se valent pas.
Beaucoup d'entre eux trompent les consommateurs et
consommatrices en proposant des offres vertes qui ne sont en
fait pas des offres d'électricité renouvelable.
La bonne nouvelle, c'est qu'il y a trois fournisseurs en France
qui utilisent l'argent de leurs client-e-s pour financer et
développer les énergies renouvelables.
En changeant de fournisseur d'électricité, on peut donc devenir
acteur de la transition énergétique ! »***

Alix Mazounie

Chargée de campagne Énergie à Greenpeace France

Ce classement met en lumière les bonnes pratiques de trois fournisseurs qui proposent une électricité véritablement renouvelable. Ce qu'ils achètent, produisent et investissent est à 95 % renouvelable.

Alors que la France est très en retard sur sa transition énergétique, Greenpeace France considère qu'il est important que les citoyennes et les citoyens sachent qu'il est possible agir à leur niveau, notamment en changeant de fournisseur d'électricité, pour en choisir un vraiment vert.

3. Qui sont les fournisseurs d'électricité vraiment verts ?

Classement 2018 des fournisseurs d'électricité verte en France



Vraiment verts



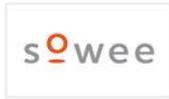
En bonne voie



À la traîne



Vraiment mauvais



 guide-electricite-verte.fr

4. La méthodologie employée par Greenpeace France

Pour cette édition 2018 de son guide de l'électricité verte, l'organisation a évalué les fournisseurs actifs sur la totalité de l'année 2017. **Ce sont au total 19 fournisseurs dont les pratiques ont été passées au peigne fin.**

Les autres fournisseurs arrivés sur le marché en cours d'année n'ont pas pu être pris en compte, à l'exception de Total Spring, arrivé en cours d'année mais qui a repris les activités de Lampiris et qui a donc été évalué.

Les nouveaux arrivants non évalués dans ce classement sont Butagaz, Cdiscount Energie, Elecocité, Electricité de Provence, ENI, Greenyellow Casino, Leclerc, Mint Energie, Ohm Energie et Urban Solar Energy.

Pour établir ce classement, Greenpeace France s'est basée sur **deux sources de données** : les déclarations des fournisseurs, obtenues via un questionnaire administré par l'organisation, et les données accessibles dans le domaine public (rapports d'activité, communiqués de presse et registres nationaux).

À partir de ces données, Greenpeace France a évalué les pratiques des fournisseurs d'électricité sur la base de quatre critères :

- **Quelle électricité produisent-ils ?** Pour chaque fournisseur qui produit l'électricité (tous ne sont pas producteurs), l'organisation a tenu compte de ses capacités de production d'électricité en Europe, en 2017. Elle a voulu connaître, pour chaque type de technologies, les capacités de production détenues par chaque fournisseur en nombre de mégawatts (MW).
- **Quelle est leur politique d'achat d'électricité ?** Pour chaque fournisseur, Greenpeace France a voulu savoir s'il achète de l'électricité sur le marché de gros et/ou directement à des producteurs d'électricité. Dans le cas où ils achètent de l'électricité à des producteurs, l'organisation a cherché à connaître la source de cette électricité : renouvelable, fossile ou nucléaire.
- **Quel usage font-ils des « garanties d'origine » ?** S'ils en achètent, d'où viennent-elles ? Pour qualifier une offre de « verte », la réglementation européenne actuellement en vigueur n'impose pas aux fournisseurs d'acheter de l'électricité renouvelable mais simplement des « garanties d'origine », des certificats qui garantissent qu'une quantité d'électricité renouvelable, équivalente à celle achetée, a bien été injectée sur le réseau, en France ou ailleurs en Europe. Autrement dit, il est à ce jour possible pour un fournisseur d'acheter de l'électricité produite par une centrale à charbon ou nucléaire et de la qualifier de verte, suite à l'achat de garanties d'origine.
- **Quels investissements (et désinvestissements) ont-ils faits et quels investissements prévoient-ils ?** Pour chaque fournisseur, l'organisation a regardé les mégawatts d'électricité raccordés au réseau dans le passé et ceux prévus au cours des prochaines années en Europe (et non pas uniquement les financements planifiés).

À partir de l'analyse de ces données et sur la base de ces critères, Greenpeace France a établi quatre catégories de fournisseurs :



Les fournisseurs « vraiment verts » : ils sont actuellement les meilleurs fournisseurs d'électricité verte sur le marché français, selon les critères retenus pour ce classement. Ils ne sont pas encore parfaits mais ils proposent d'ores et déjà **une électricité à plus de 95 % renouvelable** et soutiennent les petits producteurs d'électricité renouvelable. Greenpeace France les recommande.



Les fournisseurs « en bonne voie » : ils font plus ou moins des efforts pour produire, développer et investir dans les énergies renouvelables, en comparaison avec la plupart des fournisseurs d'électricité. Ils sont encore loin d'être verts ce classement devrait **les encourager à faire bien plus pour proposer une électricité vraiment renouvelable**.



Les fournisseurs « à la traîne » : ils font encore trop peu d'efforts, voire aucun, en matière d'électricité renouvelable. **Il est plus que temps qu'ils prennent le virage de la transition énergétique**.



Les fournisseurs « vraiment mauvais » : **ils polluent la planète en investissant dans des énergies sales et dangereuses (charbon, gaz de schiste, nucléaire, etc.)**, que ce soit directement ou indirectement via le groupe auquel ils appartiennent. Certains se retrouvent dans cette catégorie en raison non seulement de leurs propres activités, mais aussi de celles de leur maison mère : l'argent des consommateurs de ces filiales est susceptible de soutenir des investissements qui nuisent à la transition énergétique.

5. Les résultats détaillés du classement

Les fournisseurs vraiment verts :



Energie d'ici permet de consommer et de financer une électricité véritablement renouvelable. Il fait partie des très rares fournisseurs d'électricité à s'approvisionner à 100 % auprès de producteurs d'électricité renouvelable. La totalité de l'électricité fournie par Energie d'ici provient de ses producteurs associés qui exploitent de petites installations hydrauliques en France. Il investit aussi dans le développement des énergies renouvelables à un rythme soutenu.



Enercoop fait partie des rares fournisseurs d'électricité à s'approvisionner en quasi-totalité auprès de producteurs d'électricité renouvelable (éolien, solaire, hydraulique). En 2017, son approvisionnement était à 97 % d'origine renouvelable.

En outre, Enercoop est une coopérative : plus de la moitié des bénéfices sont réinvestis dans des projets de développement des renouvelables, et les producteurs et les consommateurs participent ensemble aux prises de décision.



Ilek est une plateforme qui met en relation les producteurs d'électricité renouvelable et les consommateurs et consommatrices.

Ilek fait partie des très rares fournisseurs d'électricité à s'approvisionner à 100 % auprès de producteurs d'électricité renouvelable.

En 2017, 60 % de l'électricité d'Ilek était d'origine éolienne et 40 % était produite par de petites installations hydroélectriques.

Les fournisseurs en bonne voie :



Planète Oui fait des efforts en matière d'électricité renouvelable mais cela reste insuffisant. En 2017, une partie limitée seulement de l'électricité de Planète Oui était fournie par des producteurs d'électricité renouvelable, le reste provenant du marché de gros (et donc essentiellement non renouvelable). Bonne nouvelle cependant : Planète Oui commence à investir dans les énergies renouvelables.



ekWateur fait des efforts en matière d'électricité renouvelable mais cela reste insuffisant. En 2017, la moitié de l'électricité fournie par ekWateur était d'origine renouvelable (hydraulique, solaire, éolien, biomasse) en provenance de petits producteurs. Mais ce fournisseur d'électricité ne prévoit pas d'investir dans les énergies renouvelables dans un avenir proche.



Energem-UEM fait des efforts en matière d'électricité renouvelable mais cela reste insuffisant. Ce fournisseur produit majoritairement de l'électricité d'origine hydraulique et éolienne, et 100 % de ses investissements sont tournés vers les énergies renouvelables, mais dans des volumes trop faibles pour couvrir les besoins de ses clients. En conséquence, Energem achète en partie de l'électricité non renouvelable.



Gaz et Electricité de Grenoble (GEG) fait des efforts en matière d'électricité renouvelable mais cela reste insuffisant. Si 100 % de sa production électrique et de ses investissements se font dans les énergies renouvelables, les volumes restent trop faibles pour couvrir les besoins en électricité de ses clients. En conséquence, GEG achète en partie de l'électricité non renouvelable.



Sélia fait des efforts en matière d'électricité renouvelable mais cela reste insuffisant. En 2017, près de la moitié de l'électricité fournie par Sélia était d'origine renouvelable, notamment grâce à ses propres moyens de production photovoltaïque. Pour le reste, Sélia doit encore acheter et revendre une électricité essentiellement non renouvelable.



Alterna fait des efforts en matière d'électricité renouvelable mais cela reste insuffisant. Ce fournisseur d'électricité produit et investit à 100 % dans les énergies renouvelables, mais dans des volumes cependant trop faibles pour couvrir les besoins de ses clients. Alterna se procure une grosse partie de son électricité, essentiellement non renouvelable, sur le marché de gros.

Les fournisseurs à la traîne :



Plüm énergie ne soutient pas activement le développement des énergies renouvelables. Ce fournisseur achète l'électricité sur le marché de gros, qui est essentiellement d'origine non renouvelable. Il n'a pas pour stratégie de produire ou d'investir dans les énergies renouvelables. En revanche, Plüm valorise les économies d'électricité.



La coopérative Lucia n'a pas de politique de soutien aux énergies renouvelables. Lucia produit un tout petit peu d'électricité renouvelable, d'origine hydraulique, et s'approvisionne pour le reste sur le marché de gros, une électricité essentiellement non renouvelable. Ce petit producteur et fournisseur d'électricité ne propose pas actuellement d'offres vertes.



Ce fournisseur d'électricité ne soutient pas activement le développement des énergies renouvelables. Il achète quasiment exclusivement son électricité sur le marché de gros (qui est essentiellement non renouvelable), et pour une faible part auprès d'un producteur hydraulique. Proxelia n'a pas de plan d'investissement à court terme dans les énergies renouvelables.



Énergies du Santerre est très en retard en matière d'électricité verte. Ce fournisseur d'électricité n'a actuellement aucune politique d'achat, de production ou de développement en faveur des énergies renouvelables. Il s'approvisionne sur le marché de gros et revend donc une électricité essentiellement non renouvelable.

Les fournisseurs vraiment mauvais :



Actuellement, Total Spring (ex-Lampiris) achète et produit principalement de l'électricité non renouvelable. Il propose à ses clients-es exclusivement des offres qu'il qualifie de « 100 % vertes »... sans pour autant leur vendre uniquement de l'électricité d'origine renouvelable. En réalité, Total Spring fournit notamment de l'électricité non renouvelable et la « verdit » en achetant des « garanties d'origine ». Si les investissements de Total Spring semblent tournés vers l'électricité renouvelable, ceux de Total (sa maison mère) ne le sont pas du tout. Le groupe investit massivement dans des énergies émettrices de gaz à effet de serre et des projets de forage pétrolier menaçant la biodiversité et le climat.



Direct Energie s'oriente vers la production et le développement des énergies renouvelables mais produit et achète encore principalement de l'électricité non renouvelable. De plus, Direct Energie est désormais détenue à près de 95 % par Total, qui investit essentiellement dans les énergies émettrices de gaz à effet de serre et des projets de forage pétrolier menaçant la biodiversité et le climat.



Engie fait des efforts pour se délester de ses centrales à charbon et investir de plus en plus dans les énergies renouvelables : dans les deux années qui viennent, Engie prévoit de raccorder 290 MW de solaire et d'éolien en Europe. Mais l'entreprise continue de produire une électricité fortement émettrice de gaz à effet de serre et très polluante. Par ailleurs, Engie exploite des centrales nucléaires vétustes en Belgique et investit dans leur prolongation au lieu de préparer leur démantèlement.



Happ-e est une filiale créée et détenue à 100 % par Engie. Ce fournisseur ne prend aucune mesure pour soutenir le développement des énergies renouvelables. Il se fournit à 100 % sur le marché de gros de l'électricité. Ce marché vend une électricité dite « grise » car composée de différentes sources d'énergie, dont une partie (11 % en 2017) est issue du charbon et du gaz naturel, deux énergies émettrices de gaz à effet de serre. Quant à Engie, l'entreprise fait des efforts pour se délester de ses centrales à charbon et investir de plus en plus dans les énergies renouvelables, mais elle continue de produire une électricité fortement carbonée. Par ailleurs, elle exploite des centrales nucléaires vétustes en Belgique et investit dans leur prolongation au lieu de préparer leur démantèlement.



En France, EDF produit et fournit une électricité essentiellement nucléaire. Cette technologie est non seulement polluante mais aussi dangereuse.

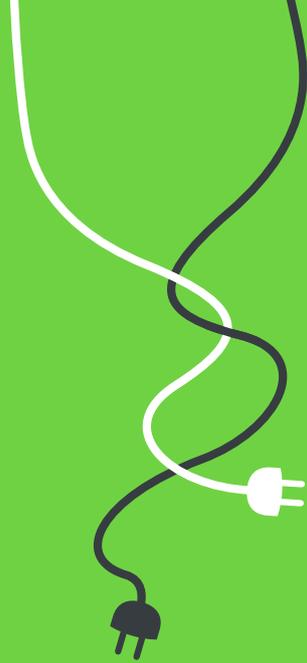
Les énergies renouvelables représentent environ 10 % de l'électricité produite par EDF en Europe alors que 80% de l'électricité produite par l'entreprise est d'origine nucléaire.

De plus, EDF est en train de construire quatre fois plus de capacités nucléaires que renouvelables. Sur les deux dernières années, EDF a raccordé au réseau électrique européen 734 mégawatts (MW) et comptabilise 259 MW en construction. En parallèle, EDF est en train d'investir dans 3,8 gigawatts (GW) d'électricité nucléaire (EPR de Flamanville en France et d'Hinkley Point en Angleterre).

Par ailleurs, en Europe, EDF détient encore des parts dans de nombreuses centrales à charbon, fioul et gaz.



Sowee est une filiale détenue à 100 % par EDF, un groupe qui produit et fournit une électricité essentiellement nucléaire. Sowee propose à ses clients-es exclusivement des offres « 100 % vertes »...sans pour autant leur vendre uniquement de l'électricité d'origine renouvelable.



Greenpeace est une organisation indépendante des États, des pouvoirs politiques et économiques. Elle agit selon les principes de non-violence et de solidarité internationale, en réponse à des problématiques environnementales globales.

Son but est de dénoncer les atteintes à l'environnement et d'apporter des solutions qui contribuent à la protection de la planète et à la promotion de la paix.

En 40 ans, Greenpeace a obtenu des avancées majeures et pérennes.

Elle est soutenue par trois millions d'adhérents à travers le monde, dont plus de 200 000 en France.